



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Denis & Catherine GRODENT-VAN HOVE** demeurant Montfort 29 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Montfort, 29 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section D n°838E.

La demande vise les travaux suivants : **Réaménagement du rez de chaussée et isolation de l'enveloppe du bâtiment et du revêtement** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- plus d'un matériau est utilisé pour le parement des façades ;
- le bardage en bois est utilisé pour le parement du volume principal ;
- le TRESPA de ton noir ne fait pas partie de la liste des matériaux de parement autorisés par le Guide.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 janvier 2021 au 25 janvier 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be